

*Article 29 du Règlement*

● (2130)

Je veux rendre hommage aux 700 habitants de la petite localité de Brown's Arm située à environ 40 kilomètres de Grand Falls qui, en compagnie des pompiers, ont lutté pendant trois jours pour écarter le fléau qui menaçait de détruire leur collectivité, également aux résidents de Porterville, qui ont cru devoir évacuer leurs demeures; à ceux des villes jumelles de Grand Falls et Windsor qui ont fait face à la même éventualité; et au responsable de la lutte dans cette région, Clarence Fudge qui, pendant plusieurs jours, presque sans désespérer, a coordonné les efforts de son équipe pour lutter efficacement contre le sinistre qui menaçait les foyers et les biens de cette partie de la province.

Je viens de dire qu'il faut parfois un fléau naturel pour nous apprendre à unir nos efforts et à oublier nos différences, à l'échelle nationale ou provinciale. Ce soir, nous devrions peut-être insister sur cet esprit d'unité et de collaboration, non seulement en rendant hommage à tous ceux qui ont lutté vaillamment au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, mais aussi en nous demandant comment, en notre qualité de parlementaires, nous pouvons réparer les pertes importantes causées par ces incendies.

En ce qui concerne l'incendie de Gagetown, le ministre nous a assuré que si l'armée est déclarée responsable, celle-ci s'empressera de payer tous les dommages. Fort bien, mais ce n'est pas l'armée qui a été la cause de tous ces incendies. Beaucoup d'entre eux étaient des actes naturels ou peut-être causés par la négligence. Quoi qu'il en soit, il est inutile de chercher des coupables.

Que pouvons-nous faire pour Terre-Neuve où 300 milles carrés de forêt ont été détruits, une ressource essentielle à l'exploitation de trois papeteries? Je souhaite, et je ne demande rien d'autre si ce n'est que le gouvernement examine objectivement la proposition suivante. À Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et peut-être en Colombie-Britannique également, en dépit de la reprise économique générale, le taux de chômage reste élevé. La province du député de Fundy-Royal, la mienne et la Colombie-Britannique, ne partagent pas les fruits de la reprise.

À la suite de ces dommages causés aux forêts, je préconise que le gouvernement examine la possibilité d'instaurer un programme d'investissement massif dans les forêts, un programme qui servirait bien de nombreux Canadiens qui participent à un programme d'emploi financé par le gouvernement fédéral qui ne dure qu'une brève période et dont la valeur est parfois contestable, bien que de nombreux programmes soient excellents. Utilisons cet argent et la main-d'œuvre pour investir en fonction de l'avenir.

Étant donné les pertes considérables subies dans des provinces pour qui ces ressources sont essentielles, le gouvernement doit proposer un programme à deux objectifs: d'une part, réduire le niveau de chômage qui est écrasant et, d'autre part, investir, comme le font les agriculteurs chaque printemps, dans une ressource qui, elle, ne sera récoltée que dans quatre, cinq ou six générations. Toute somme investie aujourd'hui dans la forêt sera décuplée par la suite.

Compte tenu de l'énormité des pertes, le moment est bien choisi pour que le gouvernement songe à implanter ce programme. Il en existe déjà un modèle. J'ai mentionné tout à

l'heure que le Québec avait envoyé ses bombardiers à eau à la rescousse du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Cette fois, le programme en question a été conçu en Colombie-Britannique.

Voici comment les maires des municipalités de l'île de Vancouver ont présenté leur proposition au gouvernement. «Il faut créer des emplois dans l'île de Vancouver, ont-ils dit, car le chômage est trop élevé. Nous ne demandons aux gouvernements que les moyens d'agir. Pas question de reproduire ici une Silicon Valley, de créer de toutes pièces un secteur de la fabrication, ni de transformer l'île de Vancouver en une banlieue de Toronto. Tout ce que nous voulons c'est mettre en valeur notre ressource naturelle, les forêts. Nous voulons donner des emplois aux gens pour qu'ils retrouvent la fierté du travail mais, en même temps, nous voulons aussi investir dans notre avenir. Il faut dès maintenant faire appel à cet esprit créateur. L'initiative ne doit pas être le seul fait du gouvernement fédéral, elle doit aussi susciter la participation, financière et autre, des gouvernements provinciaux en cause.

On ne pourra pas exploiter plus tard ces étendues forestières, dont la majeure partie fournissent un bois de qualité supérieure, si elles ne sont pas reboisées. Autrement dit, des emplois seront définitivement perdus parce qu'il n'y aura plus d'arbres à abattre. Les arbres ne tomberont pas du ciel. Il faudra reboiser.

Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ne peuvent maintenir leur production forestière actuelle qu'en surexploitant leurs forêts au cours des 10 ou 15 prochaines années. Et ils ne peuvent les surexploiter qu'en multipliant leurs programmes de sylviculture pour que les réserves ne manquent pas.

Cette proposition que le gouvernement devrait étudier ne créerait pas que des emplois à court terme. Elle ne constituerait pas non plus qu'un simple investissement dans l'avenir de nos forêts. Elle nous permettrait aussi de conserver notre place sur les marchés internationaux des pâtes et papiers.

Nous parlons tellement de chômage à la Chambre que nous oublions les tragédies humaines qu'il cache. Nous pensons au chômage en fonction des statistiques, par exemple à des taux de 9, 12 et 14 p. 100, voire de 29 p. 100 comme c'est le cas dans ma circonscription ou de seulement 16 p. 100 dans une autre circonscription. Nous lisons ces statistiques comme si elles décrivaient les fluctuations de la Bourse. Nous oublions que le chômage a un visage humain.

Je me suis rendu dans une petite localité de ma circonscription appelée Lark Harbour en fin de semaine. J'ai rencontré un homme de ce village de pêcheurs qui a réussi à faire vivre sa famille depuis pratiquement 20 ans en s'expatriant six mois par année pour travailler. Cet homme a toujours été fier de lui parce que même s'il vit dans une région où le taux de chômage est élevé, il a fait ce qu'il fallait et est allé où il devait pour mériter dignement sa paye, pour gagner à la sueur de son front l'argent nécessaire à sa famille. C'était important pour lui. Bien sûr, les services d'aide sociale se seraient occupés de lui s'il était resté à la maison mais il s'est toujours déplacé, habituellement dans l'Ouest. Il m'a dit que c'était la première année qu'il revenait les mains vides. Il n'avait pas réussi à se trouver d'emploi. Il ne lui suffisait pas de savoir qu'il pouvait rentrer chez lui et que quelqu'un s'occuperait de lui. Pour cet homme,